

Je tiens à remercier les habitants de ma circonscription. Je veux remercier ceux qui sont membres de notre parti et ceux qui le soutiennent, notamment les membres de ma famille, dont certains sont ici aujourd'hui, à ma grande surprise. Je suis conscient de parler au nom de tous les députés en disant que notre charge impose des sacrifices à nos familles. Tout député sait à quel point son travail l'éloigne de sa famille.

J'ai eu le grand honneur de représenter une circonscription qui, pour moi, est l'une des plus enviables du pays et où tous les groupes raciaux, religieux et ethniques du Canada sont représentés. Nous avons des autochtones, les premiers habitants de notre pays, et nous avons des représentants de certains des groupes ethniques les plus récemment arrivés au pays, notamment des Coréens et des Salvadoriens. Nous avons des citoyens de tous les classes, depuis les assistés sociaux jusqu'à quelques très riches concitoyens.

● (1530)

Je suis fier d'avoir pu les représenter. Je suis fier d'avoir pu m'exprimer au nom d'une vaste majorité d'entre eux d'une façon qu'ils approuvent. J'espère pouvoir continuer à le faire durant encore bien des années. Je vous remercie, monsieur le Président, ainsi que les députés à la Chambre.

Des voix: Bravo!

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je suppose que la meilleure façon de confirmer ce que je disais tout à l'heure, c'est de demander, avec votre permission, au leader du gouvernement à la Chambre quels sont les projets de loi que le gouvernement a l'intention de mettre en discussion la semaine prochaine.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, nous mettrons cet après-midi en discussion le projet de loi C-55, tendant à modifier la Loi sur l'immigration. Demain, ainsi que lundi, le débat portera sur la motion relative à la peine capitale. Mardi, nous étudierons à toutes les étapes, comme on l'a proposé, le projet de loi C-63 touchant les prêts aux petites entreprises.

Nous allons étudier les projets de loi C-15 et C-41 à l'étape de la troisième lecture, et les projets de loi C-53, C-61 et C-54 à l'étape de la deuxième lecture, ainsi que la résolution concernant les écoles pentecôtistes à Terre-Neuve. Nous allons collaborer avec les partis d'en face pour établir le meilleur calendrier possible de façon à assurer la présence des ministres et

des porte-parole officiels et à faciliter l'étude de ces mesures. La Chambre ne siégera pas mercredi.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LA DIVULGATION PRÉSUMÉE DU RAPPORT D'UN COMITÉ

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, je soulève la question de privilège à cause de l'erreur très grave qu'a commise, à mon avis, un comité permanent. Il s'agit du comité permanent du multiculturalisme qui tenait ce matin une séance à laquelle j'ai assisté.

Le comité est en train de préparer un rapport très fouillé et de grande portée sur la politique du multiculturalisme au Canada pour les prochaines décennies. Le rapport est terminé et en voie d'impression. Nous prévoyons le déposer à la Chambre des communes le 29 juin, la veille de l'ajournement pour le congé d'été.

A la séance de ce matin, j'ai appris que le comité avait remis à l'avance le texte du rapport au député de Rosedale (M. Crombie) qui est aussi secrétaire d'État. Je crois que c'est contraire à l'esprit de la réforme parlementaire et à l'indépendance des comités vis-à-vis du gouvernement et des ministres.

Je prétends que le fait de remettre le rapport au député de Rosedale constitue une atteinte aux droits et privilèges de tous les 282 députés. Le rapport est encore confidentiel. Il devait être déposé aux Communes et soumis à tous les députés et, par conséquent, à tous les Canadiens, le 29 juin.

Nous admettons tous qu'une fois le rapport déposé, nous espérons que le gouvernement, et en particulier le ministre responsable, l'étudieront sérieusement et essaieront de mettre en vigueur les principes qui y sont exposés et recommandés. Toutefois, je juge totalement inacceptable, en tant que député ayant travaillé à ce rapport confidentiel, qu'il soit envoyé au ministre d'État chargé du Multiculturalisme (M. Della Noce) avant d'être déposé à la Chambre des communes. Je ne pense pas avoir déjà travaillé pour un comité qui ait agi ainsi.

Le fait demeure qu'il reste encore deux semaines et le gouvernement aurait pu attendre avant de voir ce que recommandait le rapport, plutôt que d'essayer de justifier qu'il est normal que le ministère et le ministre demandent au comité un exemplaire du rapport avant qu'il ne soit déposé à la Chambre.

J'attire votre attention, monsieur le Président, sur le commentaire 647 de Beauchesne, qui se lit comme suit:

Aucun acte posé par quelque comité ne doit être divulgué tant que ledit comité n'en a pas fait rapport à la Chambre.

Puis plus loin: